

FORMATIONS ET TRANSFERT DE MÉTHODE



Donner aux collectivités
un plus grand degré d'autonomie

Un enjeu central

Depuis sa création en 1991, A6CMO considère la formation et le transfert de méthode comme un enjeu central. Réaliser une étude fiscale ou économique est une opération coûteuse qui ne peut se renouveler chaque année, sauf à y consacrer des budgets considérables. Le choix a donc été fait d'insister sur la formation et au-delà de la formation sur le transfert de méthode, de façon à ce que les collectivités aient le plus grand degré possible d'autonomie.

- **Formation et transfert de méthodes en direction des utilisateurs des logiciels fiscaux ou de l'observatoire économique.** Au-delà de la maîtrise des fonctionnalités, les utilisateurs peuvent ensuite mener leurs propres analyses, repérer des anomalies fiscales, anticiper le développement économique, analyser les évolutions des effectifs dans les communes, zones économiques, branches d'activité, etc.
- **Formation et transfert de méthodes en direction des collectivités pour lesquelles une étude économique et/ou fiscale a été réalisée.** Ces formations ont pour objet de permettre la reproduction chaque année ou périodiquement des travaux réalisés, qu'il s'agisse d'enquêtes de terrain, d'analyse de données publiques ou de productions provenant des logiciels économiques et fiscaux.

Dans cette optique, l'équipe a réalisé de nombreuses fiches pratiques ainsi que deux dossiers « experts » pour la lettre du cadre territorial, le fondateur intervient pour l'INSET dans des formations consacrées à la maîtrise des observatoires territoriaux, il intervient également chaque année à la demande des Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale pour présenter de façon pédagogique des enjeux professionnels, etc.